

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 12/ 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 8

L'an deux mille vingt-six

le 26 février à 8 heures 30 minutes

le Conseil Municipal de la commune de

Molines en Queyras s'est réuni en session

ordinaire sous la Présidence de

GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 17 février 2026

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), CLEMENCEAU Philippe, GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : GARCIN Michel.

OBJET : Approbation des procès-verbaux du Conseil Municipal du 26 janvier 2026 et du 30 janvier 2026.

Madame le Maire propose d'approuver les procès-verbaux du Conseil Municipal des séances du 26 janvier 2026 et du 30 janvier 2026 joints aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 26 janvier 2026 et 30 janvier 2026.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

